

Parcours Santé Jeunes

Sommaire

- ▶ Qu'est ce que le Parcours Santé Jeunes (PSJ)?
- ▶ Pourquoi cibler les jeunes?
- ▶ Les champs d'application du PSJ
- ▶ Les partenaires du PSJ.
- ▶ Les actions CPAM.

Qu'est ce que le Parcours Santé Jeunes?

- ▶ Une offre de service attentionnée, destinée aux jeunes de 16 à 25 ans en situation de vulnérabilité.
- ▶ Mise en place dans le cadre de PLANIR (Plan Local d'Accompagnement du Non Recours, des Incompréhensions et des ruptures).
- ▶ Un programme mobilisant la CPAM et la CARSAT mise en place en septembre 2016.

Pourquoi cibler les jeunes?

La population jeune est une cible à forts enjeux pour l'accès aux droits et aux soins compte-tenu de ses caractéristiques :

- ▶ des parcours de vie et des parcours professionnels marqués par la mobilité ou la précarité, qui peuvent complexifier l'accès aux droits (notamment en raison de la fréquence des mutations et des mises à jour des situations individuelles).
- ▶ une des populations les plus exposées au risque de pauvreté.
- ▶ des problématiques de santé spécifiques.
- ▶ une faible connaissance des démarches à effectuer pour être affilié (contact avec l'Assurance Maladie au moment d'une rupture de droits ou de ressources, d'un accident du travail...).

Les champs d'application du PSJ

- Accès aux droits : Garantir une couverture maladie complète.
- Accès à la santé : Inscrire le jeune dans une démarche de sensibilisation à sa santé par la réalisation d'un bilan de santé et/ ou par sa participation à des ateliers prévention adaptés portant sur des thématiques spécifiques.
- Accompagnement social : Accompagner le jeune dans une démarche d'insertion par la santé (CARSAT).